



Paris, mercredi 5 octobre 2011

## Communiqué de presse

### « Grand Paris Express » en marche

Le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a voté une convention de financement permettant le lancement des premières études sur la réalisation de la ligne Orange (Arc Est Proche) du « Grand Paris Express ». Cette convention sera soumise au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris fin novembre.

**Maurice Leroy**, ministre de la Ville en charge du Grand Paris, **Jean-Paul Huchon**, président de la Région Ile-de-France, président du STIF, **Sophie Mougard**, directrice générale du STIF et **Etienne Guyot**, président du directoire de la Société du Grand Paris, se réjouissent de l'adoption de cette convention.

D'un montant de 20 millions d'euros, la convention de financement relative aux études de cette ligne associe la Région Ile-de-France et la Société du Grand Paris en tant que financeurs, 50% chacun, et le STIF en tant qu'Autorité Organisatrice des transports en Ile-de-France et maître d'ouvrage. Le Conseil du STIF a par ailleurs voté la création de 25 emplois pour mener à bien ce projet.

Ces études vont permettre l'élaboration du DOCP\* et l'organisation de la concertation préalable. Ce premier temps de présentation et d'échange avec le public est prévu au second semestre 2012. Par la suite, la convention permettra la réalisation du schéma de principe et l'organisation de l'enquête publique.

La ligne Orange relie les stations Champigny Centre et Noisy-Champs à la station Saint-Denis Pleyel. Longue d'environ 29 km et estimée à un coût de 3,7 milliards d'euros, elle correspond aux tracés suivants :

➤ Deux branches distinctes relient les stations « Champigny Centre » et « Noisy-Champs » à la station Rosny-Bois-Périer, en correspondance avec le RER E et la ligne 11 prolongée. Elles desservent respectivement :

- branche « Champigny centre » - « Rosny-Bois-Périer » : les stations « Le Perreux-Nogent », et « Val de Fontenay », en correspondance avec les RER E et A, et le terminus du futur prolongement du T1.
- branche « Noisy-Champs » - « Rosny-Bois Périer » : les stations « Neuilly Hôpitaux », « Neuilly Les Fauvettes », et « Villemomble ».

\* DOCP : Dossier d'Objectif et caractéristiques principales. C'est le premier document réalisé par le STIF au stade des études préalables. Son approbation par le Conseil du STIF marque le début de la concertation avec les élus et la population.

#### Contacts presse :

Cabinet de Maurice Leroy	01 42 75 88 16
Région Ile-de-France	01 53 85 66 66
Société du Grand Paris	01 80 95 00 33
STIF	01 47 53 28 42

➤ Au-delà, le tracé relie les stations « Rosny-Bois-Périer » et « Saint-Denis Pleyel » en desservant successivement les stations :

- « Bondy » (correspondance avec la branche Chelles du RER E et le T4), « Pont de Bondy » (correspondance avec le T1), « Bobigny-Pablo Picasso », « Bobigny-Drancy » (correspondance avec la Tangentielle Nord), « Fort d'Aubervilliers », « Mairie d'Aubervilliers » (correspondance avec la ligne 12 prolongée), « Stade de France » et « Saint-Denis Pleyel » (correspondance avec les RER B et D).

La ligne sera prolongée au-delà de 2025 jusqu'à Nanterre en desservant Colombes et la Garenne-Colombes pour un coût estimé à 1,4 milliard d'euros.

Par ailleurs, le Conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a également voté une convention de financement de 17,71 millions d'euros qui associe l'Etat, la Société du Grand Paris, la Région Ile-de-France, la RATP et le STIF. Elle permettra de réaliser les études d'avant-projet, ultime étape avant le début des travaux. Cette convention sera soumise au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris fin novembre.

L'adoption de ces deux premières conventions traduit la **bonne marche du projet** à un rythme qu'il convient de **maintenir soutenu**. Le STIF et la Société du Grand Paris démontrent ainsi leur **capacité à travailler ensemble**, chacun dans son domaine de responsabilité.

**Contacts presse :**

Cabinet de Maurice Leroy  
Région Ile-de-France  
Société du Grand Paris  
STIF

01 42 75 88 16  
01 53 85 66 66  
01 80 95 00 33  
01 47 53 28 42

---